

Villentrois - Faverolles-en-Berry

Un agenda pour le développement durable



Une quarantaine de personnes étaient présentes et les échanges furent nombreux et riches.

© Photo NR

Comment participer à l'Agenda 2030 de la commune ? Afin de présenter la démarche et quelques résultats issus du diagnostic de territoire, tous les habitants ont pu participer à une réunion publique de présentation, animée par Céline Robert de l'association Notre Village, mardi 21 janvier, en présence de William Guimpier et de Liliane Rémondière : l'Agenda 2030, quèsaco ? Les collectivités territoriales, entre autres, se sont saisi des enjeux du développement durable, notamment depuis la déclaration du Sommet de la terre de Rio, en 1992, en s'engageant dans des démarches telles que les Agenda 21 locaux.

Avec ses dix-sept objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2030 dessine une feuille de route détaillée, couvrant pratiquement toutes les questions de société. Impulsé par l'élu, il est élaboré et mis en œuvre en concertation avec les forces vives de la collectivité. Et la commune nouvelle dans tout ça ? Le 27 janvier 2014, la commune de Faverolles-en-Berry s'est engagée dans une démarche de développement durable en partenariat avec l'association Notre Village via la réalisation d'un Agenda 2021 local. Suite à de nombreuses réunions avec des représentants du territoire, un programme d'actions a été élaboré pour la période 2015-2018. La qualité de ce dernier s'est concrétisée par l'obtention du label « Notre village terre d'avenir » en 2015. Au 1er janvier 2019, Faverolles-en-Berry et Villentrois ont fusionné et donné naissance à la commune nouvelle de Villentrois-Faverolles-en-Berry. Cette dernière a décidé le 4 février 2019 de s'engager dans la réalisation d'un Agenda 2030 local afin de contribuer aux réflexions et actions globales en faveur du développement durable. Pour mettre en œuvre ce projet, un diagnostic de la commune nouvelle ainsi qu'une visite de cette dernière, ont été effectués du 24 au 27 juin 2019.